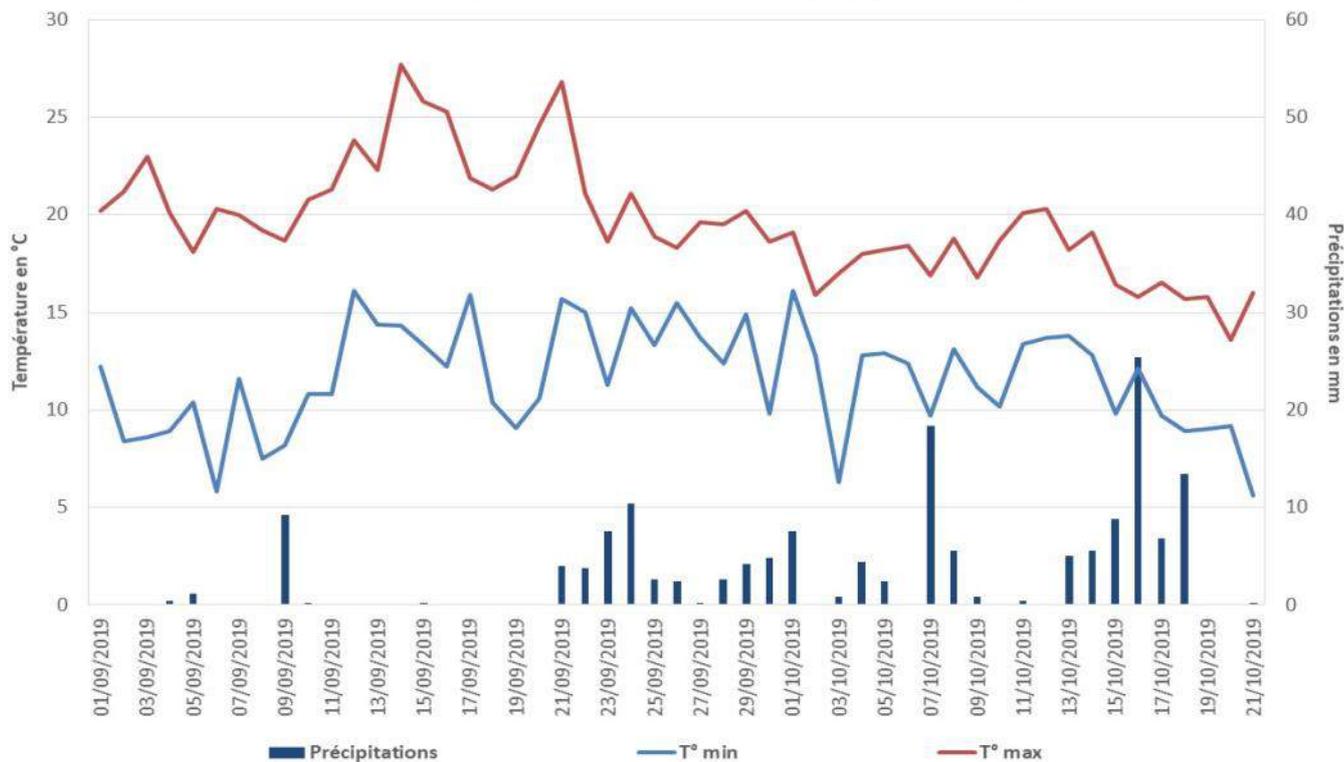


En Bref

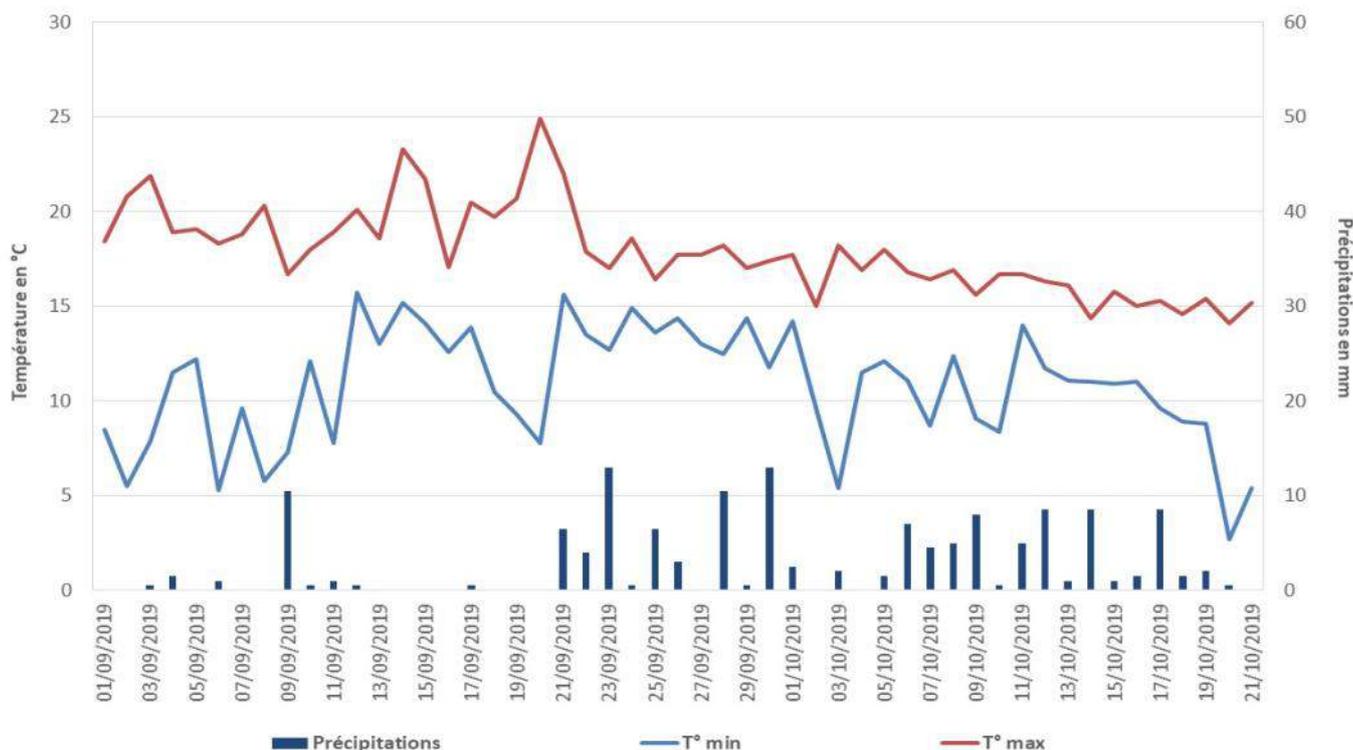
Colza	Larves d'altises	Mise en place de la surveillance dans les parcelles. Favoriser ses propres observations. Vigilance dans les parcelles à risque (colzas chétifs).
	Tenthrede de la rave	Aucun signalement. ● Conditions climatiques moyennement favorables. Surveiller vos parcelles jusqu'au stade 6 feuilles.
	Puceron vert du pêcher / Puceron cendré du chou	Aucun signalement. ● Conditions climatiques moyennement favorables. Surveiller vos parcelles jusqu'au stade 6 feuilles.
Céréales	Prophylaxie	Mise en œuvre de mesures permettant de prévenir le développement des maladies et/ou des ravageurs.
Maïs	Pyrale	Juste avant la récolte (septembre / octobre), réaliser un sondage larvaire dans les parcelles pour évaluer la présence des pyrales dans votre parcelle : observation importante pour appréhender la pression éventuelle pour la campagne suivante.
		Pour une lutte préventive efficace, il est recommandé de réaliser un broyage des cannes de maïs puis un enfouissement des résidus après la récolte : ⇒ Pour les parcelles de maïs grain : quel que soit le niveau de pression observé, ⇒ Pour les parcelles de maïs fourrage : dans les situations les plus infestées.

Bulletin de Santé du Végétal

Données météo sur la station de Rennes 35 (Thorigné Fouillard)



Données météo sur la station de Brest 29 (Trémaouézan)



Représentations graphiques indiquant la pluviométrie journalière (histogramme), les températures minimales (courbe bleue) et les températures maximales (courbe rouge) entre le 1er septembre au 21 octobre 2019 pour les villes de Rennes (35) et Brest (29).

Source : Demeter

COLZA

23 parcelles suivies cette semaine (Côtes d'Armor : 0, Finistère : 7, Ille-et-Vilaine : 3, Morbihan : 13).

Stades

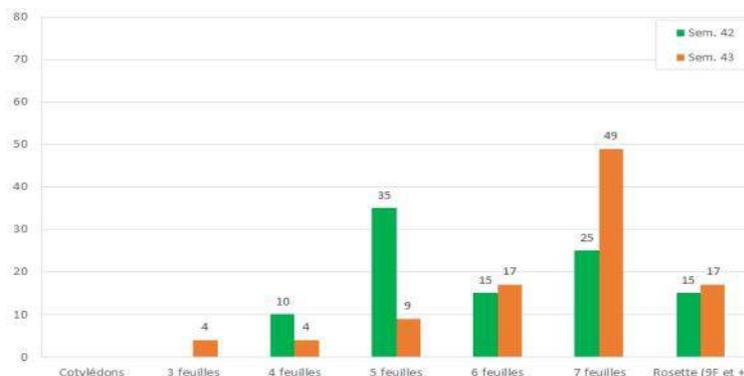
Stade moyen : 7 feuilles (B7)

Stade minimum : 3 feuilles (B4)

Stade maximum : Rosette (9 feuilles et +)

Une grande majorité des parcelles du réseau ne sont plus dans la période de risque pour les altises (adultes), les limaces, les tenthrèdes de la rave et les pucerons.

Beaucoup de parcelles du réseau présentent un peuplement sain et une végétation saine.



Répartition des parcelles suivies selon leur stade

Ravageurs

Larves d'altises d'hiver : Priorité à l'observation de vos propres parcelles

Mise en place de la surveillance dans les parcelles :

La surveillance doit se porter sur la présence ou l'absence des larves de grosses altises dans les pétioles, surtout dans les parcelles où les colzas sont chétifs. Dans les parcelles où les colzas sont bien développés, la présence des larves est moins préjudiciable.

Il n'existe pas de lien direct entre les piégeages des altises d'hiver adultes dans les cuvettes jaunes et la présence ultérieure de larves.

Il est très important de faire ses propres observations dans les parcelles et notamment dans les parcelles les moins développées. Vigilance dans les parcelles à risque mais aussi dans les parcelles les moins développées.

Les observations sont à réaliser à partir de maintenant, deux méthodes d'observation existent :

- **Méthode de dissection** : il s'agit de prélever 20 plantes prises au hasard dans la parcelle, de les couper longitudinalement au niveau des pétioles et de bien observer pour noter la présence ou non de larves.
- **Méthode Berlèse** : il s'agit également de prélever 20 plantes en les coupant au niveau du collet, puis, d'éliminer l'extrémité des feuilles et de les laver. Ensuite, il faut disposer les plantes sur un grillage au-dessus d'un récipient (type cuvette jaune) avec un mélange (eau + alcool). Ce dispositif doit être installé dans une pièce chauffée et aérée pour favoriser le dessèchement des plantes. Les larves tomberont dans la solution environ au bout d'une semaine.

Période d'observation : 5 — 6 feuilles à la reprise de végétation.

Seuil indicatif de risque: il dépend du risque à la parcelle (cf. tableau ci-dessous).

- **Risque moyen à fort** :
Méthode dissection : 70% des plantes avec présence d'au moins une larve
Méthode Berlèse : 2 à 3 larves par pied
- **Risque faible** : aucun seuil.
Les colzas supportent bien plus de 2 — 3 larves avant de subir des dégâts (ports buissonnants). Sans pouvoir établir de seuil actuellement, on observe qu'en dessous de 10 larves par pied les dégâts sont quasi absents.

Caractéristique de la parcelle	Secteur absence de gel soutenu pendant l'hiver	Secteur froid – gel soutenu pendant l'hiver
Parcelle recevant de la matière organique au semis, Forte minéralisation à l'automne,	Risque faible	Risque faible à moyen
Parcelle ne recevant pas de matières organiques au semis, Faible minéralisation à l'automne, Arrêt de croissance du colza mi-novembre	Risque moyen à fort	Risque fort

Tenthrede de la rave

Observations hors réseau :

Résultat des piégeages : aucun piégeage cette semaine.

Observation des plantes : 6 parcelles avec des symptômes sur les 10 suivies : 14% des plantes touchées et 10% de la surface foliaire attaquée. Aucun dépassement de seuil indicatif de risque n'a été constaté.

Période et seuil indicatif de risque :

De levée à 6 feuilles (B6).

Prélèvement de plus d'1/4 de la surface foliaire par les larves.

Analyse de risque :

Les conditions climatiques annoncées pour les prochains jours sont moyennement favorables à leur activité.

Vigilance sur l'évolution des dégâts dans les parcelles en cas de présence de larves car les dégâts peuvent être rapides.

Risque **faible**.



Source : Fredon Bretagne

Adulte de tenthrede de la rave



Source : Terres Inovia

Pucerons

Observations issues des parcelles du réseau :

Pucerons verts du pêcher : aucun signalement.

Pucerons cendrés du chou : aucun signalement.

Période et seuil indicatif de risque :

De levée à 6 feuilles (B6).

20% des plantes porteuses de pucerons.

Analyse de risque :

Les pucerons n'ont été observés dans aucune des parcelles du réseau cette semaine.

Les conditions climatiques annoncées pour les jours prochains sont moyennement favorable à leur arrivée dans les parcelles.

Observer minutieusement les faces inférieures des feuilles pour suivre l'évolution des populations.

Poursuivre la surveillance sur les parcelles qui sont encore à moins de 6 feuilles.

Risque **faible**.



Puceron vert du pêcher + puceron momifié + auxiliaire

Source : Fredon Bretagne

Puceron momifié

Œuf de syrpe

Autres signalements

- ⇒ **Mouche du chou** : observation de larves sur racines : nuisibilité généralement faible, « nulle » à partir du stade 5 feuilles (pas de moyen de lutte chimique).
- ⇒ **Blaniule**: observation de pivots sectionnés sous la terre. En cas de fortes populations, en conditions de levée difficile ou de dégâts sur pivot, ils peuvent aggraver les situations. Aucune lutte à envisager.
- ⇒ **Phoma** : cette maladie a été vue dans deux parcelles situées dans le Finistère (Lannilis) et dans le Morbihan (Guéhenno) avec respectivement 5% et 15% des plantes touchées.

CEREALES

Des mesures peuvent être mises en œuvre pour limiter l'arrivée ou la propagation des maladies et/ou des ravageurs en perturbant leur cycle de développement.

Les mesures prophylactiques pouvant être mises en place sont les suivantes :

Date de semis :

- ⇒ **Éviter les semis trop précoces** : en Bretagne, la période de semis idéale est comprise entre le 20 – 25 octobre et le 10 novembre. Plus le semis est précoce, plus la culture est soumise à une grande période de contamination aux maladies qui, au final, peuvent s'exprimer intensément, telles que des attaques de **piétin échaudage** (limiter les contaminations précoces en décalant la date semis) et éventuellement de **piétin-verse** (période de contamination plus importante en cas de semis précoce). Cela permet également de limiter la pression de certains ravageurs tels que les **pucerons (*Rhopalosiphum padi*)** qui peuvent être vecteurs de la **jaunisse nanisante de l'orge**.
- ⇒ **Décaler la date de semis** : cela permet également de limiter la levée des plantes adventices, notamment les graminées (ray-grass, vulpin, brome) qui germent préférentiellement à l'automne.

Variétés :

- ⇒ **Sensibilité variétale** : la sensibilité de la variété est un élément clé pour permettre de raisonner la lutte sur des maladies comme la septoriose, les rouilles, le piétin-verse ou l'oïdium.
- ⇒ **Choisir une variété tolérante** : il est important d'opter pour une variété tolérante aux maladies foliaires (septoriose, rouilles, oïdium) et au piétin-verse, notamment dans les parcelles à risque agronomique fort. Des variétés d'orge tolérantes à la jaunisse nanisante de l'orge sont développées et sont donc à privilégier.

Travail du sol :

- ⇒ Enfouir ou broyer finement les résidus de culture du précédent permettant ainsi de limiter le potentiel infectieux de certaines maladies (piétin-verse, fusariose des épis).
- ⇒ Utiliser un éparpilleur de menue paille pour éviter des effets andains derrière la moissonneuse-batteuse. (prévention du piétin échaudage).
- ⇒ Détruire les repousses de céréales et des graminées adventices qui peuvent être des relais pour certaines maladies (piétin échaudage, rouille jaune, rouille brune) et des réservoirs à pucerons.
- ⇒ Éviter les sols motteux et la présence de résidus de culture favorisant l'activité des limaces (humidité et nourriture).

Densité de semis :

- ⇒ Éviter les semis trop denses qui peuvent accentuer le développement de certaines maladies (oïdium) en maintenant une humidité dans la végétation et qui sont également propices à la verse en végétation.

Rotation :

- ⇒ Permettre de diminuer la pression de certaines maladies (piétin-verse, piétin échaudage, fusariose des épis) qui se conservent dans le sol.
- ⇒ Alternier les cultures d'hiver et de printemps pour permettre de couper le cycle de la flore adventice, ne pas spécialiser la flore présente et limiter les risques de résistance.

MAÏS

Sondage larvaire réalisé avant la récolte

Avant la récolte, il est souhaitable d'aller dans les parcelles de maïs pour y réaliser des sondages larvaires afin d'évaluer la pression exercée par les larves de pyrale. Cette observation réalisée juste avant la récolte (septembre – octobre) permet de bien connaître la situation et de prévoir la pression éventuelle pour la prochaine campagne.

Méthode d'observation :

Il faut prélever 5 pieds à suivre sur cinq placettes prises au hasard, les disséquer et dégager les épis.

Les larves doivent être dénombrées sur ces 25 plantes pour obtenir le nombre moyen de larve(s) par plante.

Méthodes prophylactiques :

Après la récolte, le broyage fin et ras des cannes de maïs est fortement recommandé pour notamment détruire les larves de pyrale présentes à l'automne. L'enfouissement des résidus complètera le broyage en permettant une meilleure dégradation de ces résidus. Il est également important de réaliser ces actions collectivement pour permettre d'abaisser la pression, surtout dans les secteurs où les pyrales ont déjà été observées les années précédentes. Les larves de pyrale sont très résistantes au froid. Mais, la pluie et les températures douces entraînent des développements de pathogènes sur les larves diapauses, permettant aussi de diminuer les populations de pyrale.

Larve de pyrale



Source : Fredon Bretagne

L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisé par les partenaires suivants :

Agrial, Agriculteurs, Agritex Bocage, Arvalis-Institut du Végétal, BCEL Ouest, CRAB, CECAB, CFPPA de Caulnes, Coop de Broons, Coopérative Garun - La Paysanne, Coopérative Le Gouessant, Corre Appro, D2n, Eilyps, Even Agri, Fdceta 35, Fredon Bretagne, GN Solutions, Gruel Fayer, Hautbois SA, Lycée de Bréhoulou, SAS Seyeux.

Direction de Publication

Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne
ZAC Atalante Champeaux 35 042 RENNES
Contact : Louis LE ROUX
Animateur inter-filières
Tél : 02 98 88 97 71

Rédigé par :

FREDON Bretagne
5, Rue A. de St Exupéry
35235 THORIGNE FOUILLARD
Contact : Nathalie SAULLAIS
Animatrice Grandes Cultures
Tél : 02 23 21 21 17

Comité de Relecture :

Arvalis-Institut du Végétal, Chambres d'Agriculture de Bretagne, Coop de France Ouest, Réseau IMPAACT pour Négoce Ouest, DRAAF-SRAL, Terres Inovia

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.